

le Département

89 # janvier 2017

MAG

Petite enfance
accompagner
et protéger

Développement numérique

Travaux 2017 : 10 millions d'euros

Culture

La musique au cœur
des territoires

TARN-ET-GARONNE

16 et 17

TOURISMEVin et tourisme
un accord parfait

6 à 10

À LA UNEProtection Maternelle
et Infantile

14 et 15

AGRICULTURELe Département
solidaire

Janvier 2017 - Numéro 89
Publication du Conseil départemental
de Tarn-et-Garonne
Hôtel du Département
Boulevard Hubert Gouze
82013 Montauban cedex
Tél. : 05.63.91.82.00
ISSN : 1778-1019

Directeur de publication : M.-J. Mauriège
Rédaction : service communication en collaboration
avec les directions et services du Département
Conception graphique et mise en page :
service communication
Photos : J.-M. Maume
(sauf mention)
Impression : Léonce Deprez



@tarnetgaronnecg
facebook.com/departement.tarnetgaronne

ET AU FIL DES PAGES...

4 et 5 # **EN BREF**# 11 # **ASSEMBLÉE**# 12 # **ZOOM**

Tarn-et-Garonne Numérique

13 # **OCCITAN**

Marchés au gras

18 et 19 # **FOCUS**# 20 # **ARRÊT SUR IMAGE**# 21 # **EN BREF**# 22 à 26 # **CULTURE**# 27 # **GROUPES D'ÉLUS****Fiers de notre territoire**

Après la commune, le Département est la collectivité de proximité ; celle de la solidarité, de la gestion des collèges, de l'entretien des routes départementales, de la protection incendie et secours, de la promotion du tourisme et de l'accompagnement culturel et sportif.

2015 a été l'année des élections territoriales avec des bouleversements certains au Conseil départemental et à la nouvelle région Occitanie.

L'année 2016 qui vient de s'achever a été celle des transformations administratives profondes avec le redécoupage des régions et le nouveau partage des compétences entre les différents niveaux de collectivité.

2017 doit rester tournée vers l'avenir pour la collectivité départementale. Aussi, et malgré des moyens de plus en plus contraints par la baisse continue des dotations de l'État, le Conseil départemental poursuivra ses investissements.

L'aménagement du numérique sur l'ensemble du territoire, comme l'électrification en son temps, est une condition déterminante pour le dynamisme et l'attractivité du département et il s'agit là d'un enjeu aussi bien économique que social ou citoyen. Le premier volet du programme de déploiement du très haut débit sera réalisé en 2017 pour un montant de 10 millions d'euros.

Autre projet important, le nouveau centre de secours de Castelsarrasin-Moissac sera mis en service à l'automne prochain et permettra d'améliorer de façon significative les conditions d'intervention des secours sur ce secteur.

Ces investissements, comme ceux réalisés annuellement sur les routes départementales, les collèges, les autres bâtiments départementaux ou les programmes de soutien aux équipements réalisés par les communes, restent possibles grâce à la mise en place d'une politique responsable de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Il ne peut y avoir d'ambitions sans être rigoureux sur le plan budgétaire et c'est en gérant efficacement que pourront être maintenues les actions du Département et en premier lieu les dispositifs de solidarité. Tout argent dépensé doit l'être dans l'intérêt des seuls administrés.

Pour 2017, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de sérénité. Que chacun en Tarn-et-Garonne trouve sa place et s'épanouisse dans ses relations et activités familiales, professionnelles et sociales. J'ai une pensée particulière pour ceux qui sont dans la souffrance, dans la maladie ou dans la solitude et, dans le contexte particulier actuel, pour les agricultrices et les agriculteurs dans la difficulté ; autant de situations où les solidarités sont encore plus nécessaires.



Christian ASTRUC
Président du Conseil départemental

Téléthon au Conseil départemental Les motards sont sympas !



Samedi 3 décembre, en fin de matinée, les membres de l'association « Pleins phares 82 » de Montbeton sont venus faire une halte à l'Hôtel du Département. Ils avaient, à l'occasion du Téléthon, organisé une sortie mêlant motos et voitures anciennes sur les routes du département qui a permis de récolter plusieurs centaines d'euros qui ont été remis au coordonnateur du Téléthon M. Roda. Ils étaient plus de 80 à avoir répondu à cet appel et c'est le président Christian Astruc en personne qui les a accueillis sur le

parvis de l'Hôtel du Département. Il n'a pas caché sa joie d'accueillir ces donateurs ainsi que les bénévoles du Téléthon 82 :

« Merci à vous tous, ici présents, de cet engagement en faveur d'une noble et belle cause. Merci aussi à vous, M. Roda et l'ensemble de la coordination départementale du Téléthon, de votre détermination ainsi que de votre dynamisme, pour qu'en Tarn-et-Garonne, comme ailleurs, le maximum de fonds aille au bénéfice de ces enfants malades et à leurs familles. »

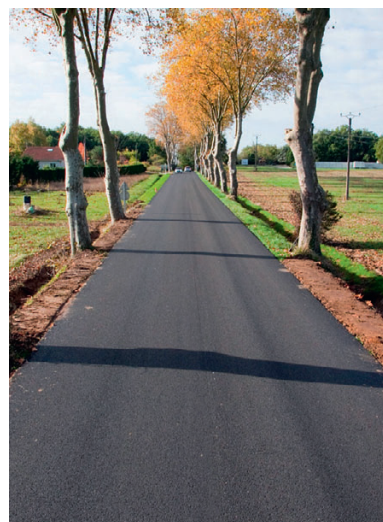
Visite de l'EHPAD de Lauzerte Un établissement de tout premier ordre

Lundi 5 décembre, le président du Conseil départemental Christian Astruc s'est rendu à Lauzerte pour y visiter le nouvel EHPAD en compagnie du vice-président Pierre Mardegan et des conseillers départementaux du canton, Colette Jalaise et Mathieu Albugues. Cette visite s'est déroulée en toute simplicité sous la conduite de la directrice de l'établissement, Mme Sergent. Les élus et les responsables de la Direction Départementale de la Solidarité présents ont visité les parties communes de l'EHPAD, les installations techniques et



Des routes sûres et agréables

L'entretien et l'aménagement des routes départementales font partie des missions essentielles du Département. Reprofilage de chaussée, aménagement de carrefour, réfection d'ouvrages..., sont réalisés régulièrement pour que les équipements routiers des Tarn-et-Garonnais restent de bonne qualité. Ainsi, à Dieupentale par exemple, le Département a procédé au mois d'octobre à des travaux de reprofilage de chaussée sur la RD6 pour offrir à tous les usagers une route plus sûre et plus agréable.



RD6 à Dieupentale

Verdun-sur-Garonne Le 18^e collège est en bonne voie

Mardi 6 décembre, Mme Aurélie Corbineau, la maire de Verdun-sur-Garonne et son équipe municipale avaient décidé de convier la population à une réunion publique concernant la construction du futur collège. Cette réunion bénéficiait de la présence du président du Conseil départemental, Christian Astruc, et de plusieurs chefs de services de la collectivité, concernés par la construction de ce futur établissement. Une cinquantaine de personnes avaient pris place dans la salle des fêtes et après les quelques mots d'introduction de Mme Corbineau, puis de la



présentation du projet, les premières questions sont venues de la salle. Cette réunion a permis de faire le point sur l'avancement du projet (le jury du concours pour la maîtrise d'œuvre a été constitué et désignera les trois cabinets d'architectes qui proposeront une esquisse du projet de construction). Parmi les éléments importants, on a appris que le bâtiment serait composé d'un rez-de-chaussée et de deux niveaux, qu'il sera construit en matériaux durables et que grâce à des panneaux photovoltaïques sur

la toiture il devrait pouvoir équilibrer sa consommation d'énergie. Il aura une capacité d'environ 600 élèves et il ouvrira pour la rentrée de septembre 2019. De son côté la municipalité a mis en place une programmation de travaux pour l'extension des réseaux existants et pour la création de voies de déplacements doux entre le centre-ville et l'emplacement du futur collège. Au final, une réunion très instructive pour les parents d'élèves de Verdun et des environs.

Inauguration Les nouvelles urgences de Moissac

Les personnalités étaient nombreuses vendredi 16 décembre pour assister et participer à l'inauguration officielle des nouvelles urgences de l'hôpital de Moissac. À l'invitation du maire et vice-président du Conseil départemental Jean-Michel Henryot, plusieurs de ses collègues du bassin de vie desservi par l'hôpital avaient répondu présents pour découvrir ce nouvel équipement. Sous la conduite du Dr Sabine Augé, responsable du projet, et du Dr Pierre Mardegan, également vice-président du Conseil départemental, et coordonnateur de la fédération des urgences de Tarn-et-Garonne, les élus et les invités ont pu découvrir ce bâtiment entièrement rénové beaucoup plus accueillant et fonctionnel pour les patients et les médecins. Il faut d'ailleurs souligner que le Dr Mardegan s'était engagé sur ce projet de rénovation dès 2012 avec le maire de Moissac et qu'il avait pu obtenir de l'ARS la somme de

3 millions d'euros pour restructurer et moderniser ce service des urgences tellement utile. Au final, une vraie réussite !



Des fleurs qui embellissent



Comme chaque année, c'est une grande cérémonie qui a présidé à la remise des prix des Villes et Villages Fleuris vendredi 9 décembre dans la salle Jean Moulin de Castelsarrasin. Près de 500 personnes étaient présentes, maires, adjoints, conseillers municipaux, agents techniques..., pour cette soirée qui célèbre chaque année la beauté des communes tarn-et-garonnaises, leur fleurissement bien sûr, mais aussi, plus largement, leur embellissement. C'était une belle soirée qui permettait de récompenser dignement le travail de tous ceux qui s'appliquent à rendre chaque jour notre département un peu plus beau et un peu plus fleuri.



Protection Maternelle et Infantile Pour les mamans et leurs enfants

Parmi les missions dévolues au Conseil départemental, il y a celle qui consiste à protéger la mère et son enfant, y compris avant la naissance de celui-ci. C'est au travers du service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) que cette mission fondamentale et essentielle s'exerce ; on parle d'ailleurs plutôt de prévention que de protection, même si, dans certains cas, ce sont bien des mesures de protection qu'il faut déployer. La PMI a été créée au sortir de la 2^e guerre mondiale, à un moment où, par la force des choses, les enfants devenaient encore plus précieux que précédemment et où il était nécessaire de leur accorder, ainsi qu'à leur maman, une attention toute particulière. Devenu un service départemental, la PMI propose ses services à tous les usagers qui le désirent ; dans notre département, c'est au sein de la Direction de la Solidarité Départementale que les professionnels de santé de la PMI (4 sages-femmes dont une

spécialisée en tabacologie, 8 médecins, 20 infirmières puéricultrices et 2 psychologues, placés sous la responsabilité du docteur Sylvie Bertin) mettent leurs compétences au service de tous les Tarn-et-Garonnais, au moment où ils en ont le plus besoin.

Un accompagnement de qualité

Cela commence lors de la grossesse (ou même un peu avant puisqu'un médecin de PMI assure une consultation à l'hôpital de Montauban au Centre de Planification et d'Éducation Familiale pour apporter des informations en terme de contraception, d'IVG, de sexualité, de conseil conjugal...) : toutes les femmes qui attendent un enfant peuvent bénéficier des services de la PMI, entièrement gratuits, mais en réalité ce sont essentiellement les plus vulnérables (les mineures,

les femmes seules, les couples dont un des membres est allocataire des minima sociaux) qui y font appel. En 2015, sur 2 805 grossesses en Tarn-et-Garonne, ce sont 770 femmes qui ont été vues par les sages-femmes de la PMI, soit une



proportion d'environ 25 %, ce qui démontre tout l'intérêt de ce service. D'autant plus qu'on retrouve la même proportion pour le suivi des bébés ; en 2015, il y a eu 2 681 naissances dans le département et 775 d'entre elles ont profité d'une consultation de PMI. On peut d'ailleurs citer quelques chiffres qui donnent une idée de l'activité globale et de son importance : en 2015, ce sont 828 consultations (au sein des différents pôles sociaux du département) qui ont eu lieu, qui ont permis de rencontrer 2 630 consultants, dont 1 249 nouveaux bébés, dont 775 nés dans l'année. Au cours de ces consultations, 6 520 examens ont été pratiqués et 4 555 vaccins ont été effectués. D'autre part, les infirmières puéricultrices ont effectué 4 206 visites à domicile pour des enfants de moins de 6 ans, dont 919 pour des bébés de moins de 1 mois.



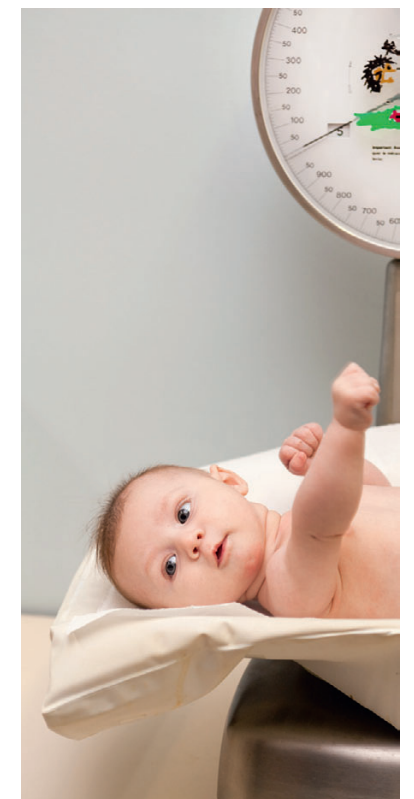
On peut signaler que dans plusieurs pôles sociaux des animations sont mises en place dans le but d'aider encore un peu plus les parents. Ainsi, à Montauban, à Caussade et à Moissac il y a des éducatrices de jeunes enfants dans les salles d'attente, et sur d'autres sites des ateliers de massage pour bébés favorisant le rapprochement parent/enfant sont en train de se développer.



Des missions variées

La PMI intervient au sein des écoles maternelles pour réaliser un bilan de santé des enfants entre 3 et 4 ans, et là ce sont 90 % des enfants qui sont vus. Il s'agit d'un bilan de santé global qui concerne la vision, l'audition, des éventuels problèmes de langage ou psycho-moteurs. Ces bilans s'avèrent très utiles puisqu'ils débouchent sur des consultations spécialisées pour 23 % des enfants et notamment ophtalmologiques pour 10 % d'entre eux. En 2015, ce sont 2 949 enfants qui ont été vus dans ce cadre là. Et cela permet de faire remonter des statistiques au Ministère de la santé pour établir les politiques à venir en matière de prévention pour les enfants. Autre mission importante de la PMI, la délivrance des agréments (et leur contrôle) pour les assistantes maternelles et les assistants familiaux (familles d'accueil pour les mineurs). En ce qui concerne les premières, il y a également une formation obligatoire de 120 heures qui est financée par le Département. Et concernant l'accueil des jeunes enfants, c'est également le Département qui, par l'intermédiaire de la PMI, donne l'autorisation d'ouverture des crèches et des micro-crèches et en assure le contrôle. 1 153 places sont disponibles en crèche dans le département et 4 600 places chez 1 350 assistantes maternelles de Tarn-et-Garonne. On le voit, le champ d'activité de la PMI est vaste et multiple, et ses missions sont parfois méconnues. C'est d'ailleurs pour remédier à cette méconnaissance que les PMI

des 13 départements de la région Occitanie vont se réunir pour la première fois le 19 janvier prochain à Montpellier dans le cadre d'une journée scientifique ouverte à l'ensemble des partenaires. Cette démarche traduit une volonté de ces services départementaux de travailler ensemble mais aussi de se faire mieux connaître, et d'ainsi pouvoir être utile à encore plus de familles, de femmes et d'enfants.



Rencontre avec Maryse Baulu

« On n'est pas dans le social par hasard ! »



Maryse Baulu, présidente de la commission « solidarité, santé, action sociale, handicap et logement »

Lorsqu'en avril 2015 la nouvelle majorité a pris les commandes du Conseil départemental, il n'a pas fallu chercher bien longtemps le nom de celui ou celle qui prendrait la présidence de la commission en charge de la solidarité ; la candidature de Maryse Baulu est apparue comme une évidence pour l'ensemble de ses collègues, tant son implication et sa compétence en matière sociale étaient connues de tous. Une évidence pour Maryse Baulu elle-même qui avait la volonté de se confronter à ces sujets d'importance au sein de la collectivité, dont la solidarité est une des missions premières. Déjà en charge de l'action sociale à la mairie de Moissac, où elle est une adjointe importante du maire et vice-président du Conseil départemental Jean-Michel Henryot, Maryse Baulu connaissait bien tous les domaines d'action du Département dans ce secteur. Son métier de médecin gynécologue lui a également permis tout au long de sa carrière d'entretenir son goût pour les contacts humains et de rester en permanence connectée aux besoins et aux problèmes que rencontrent nos concitoyens.

Mais, comme le dit Mme Baulu « on n'est pas dans le social par hasard » et c'est bien parce qu'il y a une appétence pour ces sujets qu'on s'y consacre largement et qu'on y met beaucoup d'énergie pour trouver des solutions qui ne sont pas toujours

« La PMI marche très bien et elle rend de plus en plus de services. »



évidentes. Car, c'est assez rare pour être signalé, Maryse Baulu a mis en partie sa carrière entre parenthèses afin de pouvoir être vraiment disponible pour les fonctions qu'elle occupe au Conseil départemental. En arrivant à la tête de la commission « solidarité, santé, action sociale, handicap et logement », Maryse Baulu a découvert des services qui fonctionnaient très bien et des agents, à tous les niveaux, passionnés par leur mission. Elle n'a donc pas voulu transformer ou chambouler les choses mais simplement les faire évoluer avec notamment comme objectif la prise en compte particulière de chaque cas pour la distribution des aides, mais aussi la volonté de donner à chacun les moyens de se prendre en charge et d'améliorer sa situation. Concernant la PMI, Maryse Baulu est très enthousiaste : « La PMI marche très bien et elle rend de plus en plus de services. Dans notre département en particulier, des médecins et des infirmières se déplacent à travers tout le territoire pour aller à la rencontre des patients, c'est très utile. » La présidente de la commission a conscience de l'évolution de la



société et de la nécessité pour la collectivité d'adapter ses services : « Avec la société, ce sont également les besoins qui évoluent. Nous devons inventer de nouvelles solutions pour les personnes âgées qui souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile. Il nous faut réfléchir également sur le suivi psychologique et la prise en charge des enfants placés. Il y a des chantiers ouverts sur lesquels nous travaillons pour être toujours plus



efficaces, avec toujours le souci d'être utile au plus grand nombre. » Avec Maryse Baulu à la tête de la commission solidarité et avec l'ensemble des agents qui travaillent

au sein de la Direction de la Solidarité Départementale, la dimension sociale du Département est plus que jamais à l'ordre du jour.

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Le Département assure l'avenir



La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil auprès des personnes handicapées et de leurs familles.

Ce sont des missions essentielles qui rendent chaque jour de grands services aux nombreux handicapés. On constate depuis plusieurs années une augmentation très sensible de l'activité de la MDPH et notamment le nombre de décisions qui a été multiplié par plus de 4 depuis 10 ans. Pour répondre à ces nouvelles demandes, le nombre d'emplois a lui aussi largement progressé puisque les effectifs ont été multipliés.

Malgré ce surcroît d'activité, ni la CNSA ni l'État n'a jugé bon d'augmenter leurs dotations de fonctionnement et c'est donc le Département qui doit, au travers de subventions, permettre à la structure d'atteindre un équilibre financier. Malheureusement, au cours des années précédentes le déficit s'était creusé et personne ne s'était préoccupé de cette situation budgétaire. Elle était pourtant suffisamment grave et préoccupante pour que le Président décide, dès le mois d'avril 2015, puis de nouveau en juillet 2015, d'alerter les instances concernées (Ministère des Affaires sociales et de la santé, CNSA, Préfecture du Tarn-et-Garonne) afin de rétablir les comptes. Des courriers qui sont restés sans réponse...

C'est pourquoi, lors de la session du mois d'octobre 2016, l'assemblée départementale, sous l'impulsion de son président, a pris ses responsabilités et a décidé d'accorder une subvention d'équilibre de plus de 700 000 euros à la MDPH afin de rétablir l'équilibre financier immédiat. Et, afin de pérenniser cet équilibre et d'assurer par là-même l'avenir d'une structure de plus en plus indispensable, l'assemblée a décidé d'octroyer une subvention annuelle de fonctionnement. Une démarche volontariste et responsable qui affirme une fois de plus la dimension sociale, au plus près des citoyens, de la collectivité départementale.

Adoption Des racines et des ailes

Parfois, lorsque la nature se fait rebelle, ou par conviction personnelle, des couples (ou des personnes seules) se tournent vers l'adoption afin de créer une famille. À ce moment-là, c'est à un service du Conseil départemental, dépendant de la Direction de la Solidarité Départementale, la cellule Adoption-Recherche des origines, que les futurs parents doivent s'adresser pour entamer le long parcours qui les mènera à l'adoption et à l'accueil de l'enfant tant attendu. La cellule Adoption-Recherche des Origines accompagne les personnes seules ou en couple qui souhaitent engager une démarche d'adoption, ou qui sont titulaires de l'agrément et en attente d'un enfant, ou encore ceux qui ont adopté et sont demandeurs de conseils par rapport à la fonction parentale. En Tarn-et-Garonne, cette cellule adoption est composée de quatre personnes, quatre femmes qui s'engagent tous les jours auprès des enfants et des (futurs) parents pour apporter la meilleure solution à chacun d'entre eux. La directrice du service, Marie-Laure Pécharman, est psychologue ; c'est elle qui reçoit les candidats à l'adoption et qui procède à leur évaluation psychologique pour savoir s'ils sont assez « armés » pour entamer cette démarche. Elle anime également les réunions avec les candidats qui ont obtenu l'agrément. Mme Carole Champagne reçoit également les candidats à l'adoption ; elle les informe et les conseille en vue de leur démarche. D'autre part, elle est la correspondante départementale de l'Agence Française de l'Adoption. Mme Florence Clamens est assistante sociale. Elle procède à l'évaluation sociale des candidats et de leur projet. Elle est aussi chargée du suivi des enfants venant de l'étranger ainsi que des enfants « placés » dans le département. Mme Claire Aillas est la secrétaire du service et c'est elle qui s'occupe de la recherche des origines pour les personnes adoptées qui le désirent.

Un parcours de roses et d'épines

En premier lieu, les candidats à l'adoption doivent obtenir un agrément d'adoption. En 2016, en Tarn-et-Garonne, il y a eu 25 demandes d'agrément, alors que 42 candidatures étaient en attente d'un enfant. Il faut mettre ces chiffres en rapport avec les adoptions

Pour les candidats comme pour les enfants, la procédure qui conduit à l'adoption est longue et difficile et elle naît la plupart du temps d'une souffrance. Une souffrance qu'il faut dépasser, d'un côté comme de l'autre, pour arriver à composer une famille. Les candidats à l'adoption doivent être très solides psychologiquement pour répondre à tous les besoins, en particulier de sécurité, que vont manifester ces enfants qui



effectives ; 6 enfants sont arrivés en Tarn-et-Garonne dans le cadre d'une adoption internationale, et si le département compte 12 pupilles de l'État âgés de 2 mois à 17 ans, des enfants dont la situation familiale (délaissement parental, décès du ou des parents, abandon, retrait de l'autorité parentale suite à des mauvais traitements) leur permet d'être adoptés, seulement 5 d'entre eux l'ont été. Car, il faut le savoir, il n'y a pas d'enfants pour tous les candidats à l'adoption, mais il n'y a pas non plus de futurs parents pour tous les enfants adoptables.

se sont construits sur l'absence et l'abandon. Ils doivent se confronter aux spécificités de l'adoption ou comment passer de l'enfant rêvé (un nourrisson en bonne santé) à l'enfant réellement adoptable (ayant des besoins spécifiques du fait d'un parcours chaotique qui laisse toujours des traces). La cellule Adoption-Recherche des Origines est là pour les aider et les conseiller et surtout, elle reste présente tout au long d'un parcours complexe qui ne s'arrête pas mais, au contraire, commence à l'arrivée de l'enfant.



5^e séance du Conseil départemental Une recomposition nécessaire

Mardi 20 décembre, pour la dernière fois de l'année, les **Conseillers départementaux** étaient réunis en **assemblée plénière pour examiner deux rapports. Le premier était une conséquence de la mise en place de la loi NOTRe ; le Département n'étant plus compétent en matière économique, il doit se retirer du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du marché-gare de Montauban.**

L'autre rapport consistait en un remaniement de la commission permanente. Celle-ci est l'instance restreinte de décision de la collectivité et elle est composée de 19 membres représentant, de façon proportionnelle, l'ensemble des

groupes politiques. Elle agit par délégation de l'assemblée plénière et se réunit une fois par mois pour régler les affaires du Département. Il fallait donc, au travers des procédures réglementaires, adapter la composition de la commission et la répartition des postes de vice-présidents à la majorité en place depuis un an. En effet, en novembre 2015, la majorité soutenant le Président Christian Astruc s'est rassemblée au sein du groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne », laissant à l'extérieur tous ceux qui ne partageaient pas les mêmes méthodes, visions et objectifs pour le Tarn-et-Garonne. Mais, la recomposition de cette nouvelle majorité ne s'était pas accompagnée d'une clarification des responsabilités opérationnelles de chacun, ce qui pouvait parfois porter à confusion quant à la cohérence d'une majorité pourtant bien

définie en terme d'acteurs et de volonté politique. Il était donc utile de procéder à ce remaniement de façon à ce que tout le monde sache exactement à quoi s'en tenir. Cette séance a permis à M. Hébrard et Mme Riols de devenir vice-présidents en lieu et place de Mmes Ferrero et Barèges. Cette dernière a également laissé sa place à Gérard Hébrard au sein de la commission permanente.

Le Conseil départemental s'est donc doté d'une nouvelle commission permanente, forte de 19 membres, et de nouveaux vice-présidents dont voici le détail dans l'ordre du tableau : Marie-José Mauriège ; Pierre Mardegan ; Jean-Michel Henryot ; Gérard Hébrard ; Jean-Philippe Bésiers ; Véronique Riols ; Colette Jalaise ; Jérôme Beq ; Véronique Cabos.



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

10 millions d'euros d'investissement en 2017

Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de Tarn-et-Garonne a fait l'objet d'avancées importantes en 2016, avec la création du syndicat Tarn-et-Garonne Numérique par le Conseil départemental et les intercommunalités, et le lancement des premiers marchés de travaux. Le programme ambitieux du syndicat vise à desservir tous les Tarn-et-Garonnais avec des débits performants (5 à 200 mbits/s) d'ici 2022, notamment grâce à la fibre optique qui équipera plus des 2/3 des foyers du département d'ici 5 ans. Le lancement des travaux de déploiement de la fibre optique débutera en 2018, mais avant cela, la priorité a été donnée aux secteurs les plus pénalisés à ce jour.

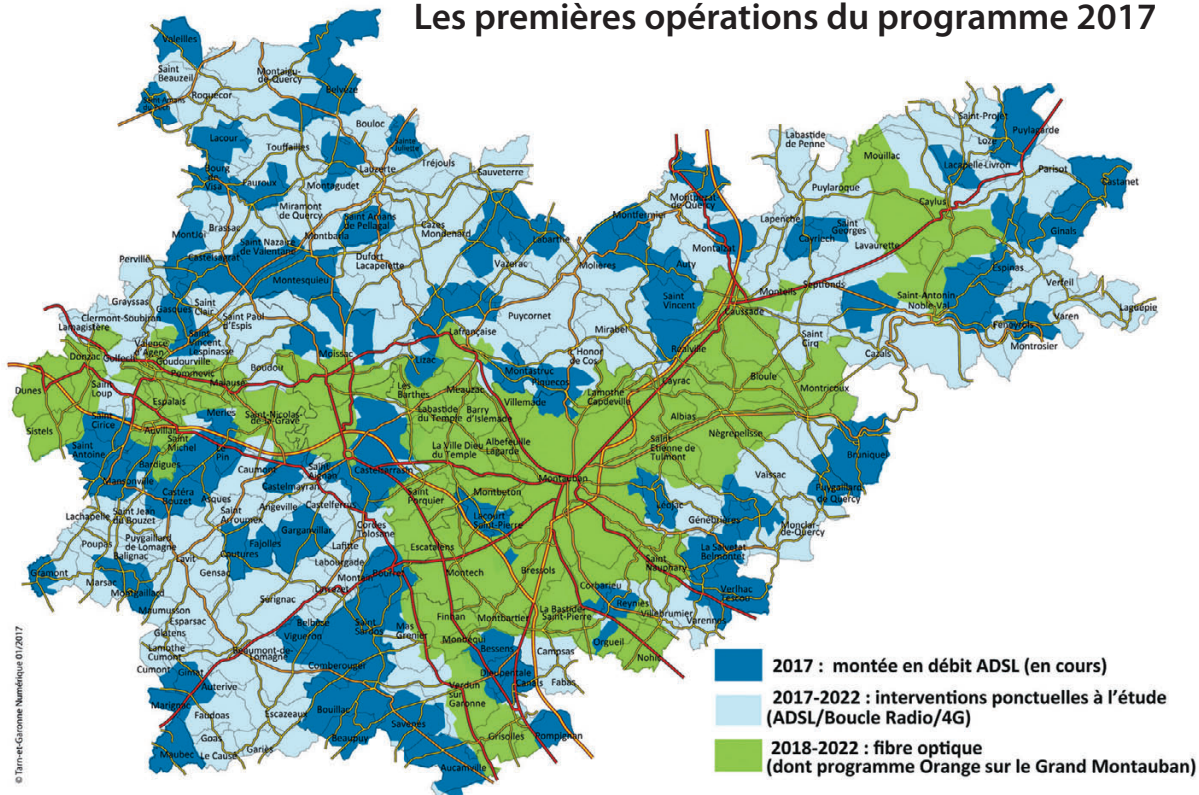
Coup d'envoi des travaux de montée en débit de l'ADSL

Le premier volet du programme concerne l'augmentation des débits disponibles sur le cuivre sur les secteurs les plus en difficulté. Pour cela, un premier marché a été attribué en octobre 2016 à ORANGE en partenariat avec SPIE et ENGIE notamment : il va permettre d'augmenter considérablement le niveau de service ADSL dans les territoires jusqu'ici les plus pénalisés. À l'échelle départementale, ce sont près de 16 000 foyers qui sont concernés par cet investissement de près de 10 millions d'euros. Les travaux de restructuration du réseau vont se dérouler en 2017 pour une livraison prévue à l'automne 2017 et jusqu'au début 2018. Au total, ce sont près de 80 nouveaux centraux opticalisés qui sont programmés sur

le département. Cette première opération concrétise un effort financier important du Département et des collectivités locales, appuyés par l'État, la Région et l'Europe : près de 10 millions d'euros pour 2017, et environ autant chaque année jusqu'en 2022, date d'achèvement de ce premier programme.

Près de 90 communes sont impactées par les opérations en 2017 : pour savoir si vous êtes concernés par les travaux en cours consultez les cartes par intercommunalité qui seront mises en ligne prochainement sur le site du Conseil Départemental : www.ledepartement.fr

Les premières opérations du programme 2017



Marchés au gras Le gras, c'est la vie !

L'année 2016 n'a pas été un long fleuve tranquille pour les producteurs de volailles et de palmipèdes gras du Tarn-et-Garonne. Une épizootie de grippe aviaire a frappé le Sud-Ouest de la France en novembre 2015, poussant le Ministère de l'Agriculture à prendre un arrêté pour que tous les élevages pratiquent un « vide sanitaire » (plus aucune volaille pendant plusieurs semaines) permettant de nettoyer et désinfecter bâtiments, tracteurs, tunnels, parcours etc., afin d'éradiquer le virus. Cet événement a mis un coup d'arrêt à la production, celle-ci n'ayant pu reprendre que tardivement, ce qui n'est pas sans conséquence, notamment sur le prix des foies gras que l'on a pu constater sur les différents marchés. Néanmoins, en particulier au moment des fêtes de fin d'année, il y a toujours une belle affluence sur les trois marchés au gras hebdomadaires qui ont lieu dans notre département. À Caussade, Castelsarrasin

et Montauban, les lundis, jeudis et samedis, entre novembre et mars, les producteurs du département (et parfois des départements limitrophes) viennent proposer leurs plus beaux produits au prix les plus compétitifs. Les gourmands et les gourmets font de ces marchés un rendez-vous incontournable où l'on est certain de trouver des produits locaux d'excellente qualité. La tradition du « gras » est inscrite depuis longtemps dans la vie locale du Tarn-et-Garonne, elle fait partie du paysage... Sur les marchés, où ce sont les producteurs eux-mêmes qui viennent vendre leurs produits (foies gras, carcasses, volailles entières, produits transformés...), cela fleurit bon le terroir, et l'accent de chez nous y résonne fortement. Ce sont des endroits où l'on perpétue une tradition, où l'on fait travailler l'agriculture locale et où, surtout, on peut se faire plaisir et régaler sa famille. Sur les marchés, grâce à l'AVP82 (Association Volailles

et Palmipèdes gras 82) qui fédère les producteurs et partenaires pour l'organisation des marchés au gras, des animations ou des services sont également proposés, tels que des ateliers culinaires, des concours de gras, des ateliers de découpe, pour les rendre encore plus attractifs. Même si les fêtes viennent de s'achever, on pourra encore faire plaisir à nos palais durant quelques semaines en se rendant sur les marchés au gras du département. Et, puisque cela fait travailler les agriculteurs locaux, on joint l'utile à l'agréable... Vraiment, le gras c'est la vie !...



Mercats al gras Lo gras, aquò's la vida !

L'annada 2016 es estada pron marrida pels productors de polalha e de palmipèdas grasses de Tarn e Garòna. L'epizootia de gripa aviària que es tombada sul Sud-Oest de França en Novembre 2015 butèt lo Ministèri de l'agricultura a prener un arestat per far "un voge sanitari" dins totes los elevatges (de setmanas sens cap de polalha) lo temps de netejar e desinfectar bastiments, tractors, tunèls, pastencs,... per tant d'eradicar lo virus. Aquel afar arrestèt la produccion que tornèt prene sonca sul tard, çò que agèt de consequéncias, mai que mais sul prètz del fetge gràs, coma se vegèt suls mercats.

Ça que la, sustot per las fèstas de fin d'annada, i agèt plan monde suls tres mercats del departament.

A Cauçada, Als Sarrasins e Montalban, los diluns, dijòus e dissabte, entre novembre e mars, los productors del departament (amai, de còps, dels departaments vesins) son venguts presentar los melhors produches a de pretzes competitius. Los golards, los lepets, e autres tasta-fetges fan d'aquelles mercats lo luòc ont cal esser per trapar de segur, de produches de país de primièra qualitat.

La tradicion del gras, fa partida dempèi un brave briu de la vida locala de Tarn e Garòna. Fa partida del paisatge... Pels mercats ont venon los productors per vendre lor produccion (fetges grasses, carcassas, polalhas, produches transformats...) se trapa la sentor del terrador amb l'accent occitan

del país. Son de luòcs ont se mantenen una tradicion, ont se fa trabalhar l'agricultura locala, e ont òm se fa plaser per regalar la familha. Sus aquelles mercats, de mercè l'AVP82 (Associacion per la polalha e los palmipèdas grasses) que ramosa los productors e partenaris per l'organizacion dels mercats del gras, animations e servicis son prepausats : talhièrs culinaris, concors de gras, talhièrs de copa... pel plaser de la practica.

Ara que las fèstas son passadas, demòran quauquas setmanas de mercats ont cal anar pel plaser de tastar fetges, quartièrs, e alicòt. Sens comptar que aquel plaser de far trabalhar los paisans del país, fa juntar l'utilitat e l'agradu... Solide que lo gras, aquò's la vida !



Le Département solidaire des agriculteurs

Venus de toute la région, les agriculteurs étaient nombreux à se retrouver à Montauban pour manifester contre la révision de la carte des zones défavorisées. Une révision qui a déjà suscité beaucoup d'émotion en Tarn-et-Garonne, évidemment chez les agriculteurs, en particulier les éleveurs concernés, mais aussi chez les élus du Département.

Un vœu avait été proposé par Léopold Viguié lors de l'assemblée plénière du Conseil départemental le 19 octobre dernier, et il avait été approuvé à l'unanimité par tous ses collègues, avant d'être transmis aux autorités gouvernementales et parlementaires.

Voici le texte de ce vœu :
« Le 22 septembre 2016 le ministre de l'agriculture a présenté une nouvelle carte redéfinissant le zonage de l'Indemnité Compensatrice de Handicap Naturel (ICHN). Cette indemnité est d'abord à visée économique en compensant partiellement l'écart de revenu frappant

les zones d'exploitation les moins favorisées. Elle a donc forcément une action sociale en maintenant sur les territoires une présence humaine et une activité forte. Enfin, depuis la dernière réforme de la PAC son action environnementale a été renforcée puisque l'ICHN, déjà privilégiant un mode d'exploitation

extensif, a intégré l'ancienne Prime Herbagère Agro-Environnementale (PHAE) destinée à soutenir les prairies, réservoir de bio-diversité. Mais cette nouvelle carte fait peser une menace sur l'ensemble de l'agriculture de mon canton : ce canton reconnu jusqu'alors en zone de piémont et intégré à la zone Massif Central se retrouve presque entièrement exclu de ce nouveau zonage. Tout le monde connaît les difficultés que traverse aujourd'hui l'agriculture et en particulier l'élevage. En supprimant l'ICHN et de fait, par un tour de passe-passe, l'ancienne PHAE, on va supprimer 15 000 € d'aides à des agriculteurs déjà au bord du gouffre. (Pour mémoire, plus de la moitié des agriculteurs français gagnent moins de 350 € par mois en 2016 selon la MSA).

Ainsi, on va briser la dynamique d'un canton d'élevage qui installe deux fois plus de jeunes que le reste du département et qui sait profiter de sa diversité.

On peut par ailleurs s'interroger sur le fait que le département qui bénéficiait en bonne partie d'un classement en zone défavorisée, semble avoir fait l'objet d'un traitement particulier puisque le nouveau zonage s'arrête bien souvent à nos frontières.

Dans ces conditions, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne demande que le zonage soit revu et que le gouvernement utilise pleinement la possibilité que lui donne l'Europe d'intégrer les contraintes propres à chaque territoire*.

(*Zones Soumises à des Contraintes Naturelles satisfaisant les critères de l'Europe et Zones Soumises à des Contraintes Spécifiques liées à des critères nationaux). »

« Le Département s'est toujours montré solidaire envers les agriculteurs et il continuera à le faire. »

Pour exprimer leur solidarité envers le monde agricole dans ce moment difficile, plusieurs conseillers départementaux se sont rendus au départ de la manifestation. A l'invitation des organisateurs le président du Conseil départemental a pris la parole et a marqué un soutien sans faille envers l'agriculture et les agriculteurs :

« Le Département s'est toujours montré solidaire envers les agriculteurs et il continuera à le faire. Nous ne devons pas oublier que l'agriculture est la première activité économique de la région, avec 165 000 emplois sur le territoire, devant le tourisme (110 000 emplois) et l'industrie (90 000 emplois). Je tiens également à rappeler que dans nos départements où le tourisme est important, il ne pourrait exister

sans agriculteur puisque ce sont eux qui entretiennent la nature et ses paysages. Nous devons donc absolument, non seulement créer de nouveaux emplois, mais avant tout consolider les emplois existants et

en particulier les emplois agricoles. Je sais, pour avoir très souvent manifesté moi-même, qu'on ne fait jamais cela par plaisir ; on ne manifeste que par nécessité. »



Le 14 novembre dernier, c'est à Montauban que les agriculteurs de la région se sont retrouvés pour manifester contre la révision de la carte des zones défavorisées. Christian Astruc et plusieurs conseillers départementaux se sont mêlés au cortège en signe de solidarité.

Vin et tourisme un accord parfait

Suite à la fusion des régions, le département du Tarn-et-Garonne a intégré la 1^{ère} région viticole au monde, l'Occitanie. Depuis, le Département s'engage avec l'Agence de Développement Touristique dans une démarche d'œnotourisme sur tout le territoire auprès des divers acteurs, dans le but de porter les nouveaux projets et de promouvoir les différentes appellations.

Le Tarn-et-Garonne compte six appellations sur son territoire : AOP Fronton, AOP Coteaux du Quercy, AOP Brulhois, AOP Saint-Sardos, IGP Lavilledieu, Coteaux et Terrasses de Montauban IGP Comté Tolosan. Qu'ils soient producteurs indépendants ou coopératives viticoles, ces vignerons façonnent le terroir et le savoir-faire du Tarn-et-Garonne.

Qu'est-ce que l'œnotourisme ?

L'œnotourisme se définit par l'ensemble des prestations relatives aux séjours touristiques dans des régions viticoles et permettant la découverte conjointe du vin, des terroirs et des hommes sur le territoire.

L'AOP Fronton

Cultivé sur des terrasses de la rive gauche du Tarn, les vins de Fronton sont caractérisés par leur cépage principal qualifié « d'unique » et « d'identitaire », la négrette. Ce cépage produit des rouges aux

arômes de fruits noirs, cassis ou mûre, de fleurs et d'épices qui rendent aux vins de Fronton l'incarnation même de l'élégance et de la modernité.

L'AOP Brulhois

Les amateurs connaissent ce vin rare depuis longtemps, mais il aura fallu attendre 2011 pour que les vignerons du Brulhois obtiennent l'AOP pour leur production. Le Vin Noir en représente la quintessence. Les sommeliers s'accordent à décrire la complexité de ses arômes qui marient les épices, les fruits noirs confiturés, des notes de cuir, de fougère... La Cave de Donzac

et ses 45 vignerons produisent 10 000 hectolitres de vin par an provenant de 7 cépages différents : le Tannat, le Malbec, le Fer Servadou et l'Abouriou, associés aux Merlot, Cabernet Franc et Cabernet Sauvignon. Depuis plusieurs années, les vignerons du Brulhois et leurs équipes conjuguent leur savoir-faire pour réaliser une passion commune : concevoir des vins rares et délicieux.

L'AOP Saint-Sardos

Entre Lomagne et Garonne, l'histoire de ce vin est liée à celle de l'abbaye cistercienne de Grandseigne. Cette terre réputée pour ses grands vins au Moyen-Âge s'appuie aujourd'hui sur un cépage atypique, la seule en France à associer Syrah et Tannat comme cépages principaux. L'aire de production regroupe une cinquantaine de viticulteurs adhérents à la cave des vignerons de Saint-Sardos aux côtés d'un vigneron indépendant, « Le Domaine de la Tucayne ».

L'AOP Coteaux du Quercy

Autour de Montpezat-de-Quercy et sa collégiale, l'appellation AOP Coteaux du Quercy comprend 18 communes. Les principaux cépages

de l'appellation sont le Cabernet Franc (40 à 60 %), le Merlot, l'Auxerrois, le Tannat et le Gamay. Leur personnalité et leur finesse permettent des alliances harmonieuses avec la gastronomie locale.

L'IGP Lavilledieu

Le vignoble de La Ville-Dieu-du-Temple se situe en amont du confluent du Tarn et de la Garonne, entre Montauban et Castelsarrasin. Il doit sa forte personnalité à un harmonieux assemblage de cépages : Négrette, Cabernet Franc, Syrah, Tannat, Gamay et parfois Fer et Milagranet.



Coteaux et terrasses de Montauban IGP Comté Tolosan

Grâce à ses différents sols et expositions, une même appellation autour de Montauban peut produire des vins différents en fonction de leurs origines. De plus, les vignerons peuvent jouer sur plusieurs cépages : Syrah, Cabernet Franc, Tannat, Merlot, Gamay pour les rouges et rosés, Sauvignon et Chardonnay pour les blancs.

Pour accompagner tous ces acteurs, l'Agence de Développement Touristique mène des actions de communication et de promotion du vignoble du Tarn-et-Garonne lors d'événements professionnels, grand-public et en relation avec la presse tout au long de l'année. Des produits touristiques sont également créés pour associer la découverte des vignobles dans des séjours, et des partenariats émergent. Ainsi, le livret de recette « un chef, un vigneron » réalisé par Tables et Auberges de France en partenariat avec la Haute-Garonne s'étendra en 2017 aux chefs de Tarn-et-Garonne présents sur le territoire du vignoble de Fronton.

Fronton vise le label « Vignobles & Découvertes »

A cheval sur le territoire du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, le vignoble de Fronton se doit d'être une véritable destination œnotouristique. C'est le projet porté par ces deux départements, en collaboration avec l'Agence de Développement Touristique de Tarn-et-Garonne. L'objectif d'obtenir le label « Vignobles & Découvertes » consiste pour le vignoble de Fronton à valoriser l'offre touristique globale avec la mise en réseau des différents acteurs du monde du vin et du tourisme. Cette démarche a pour but d'améliorer l'accueil des touristes via une qualification de l'offre d'hébergement, de restauration et de visite de domaine viticole.



Futur centre de secours de Castelsarrasin-Moissac Le chantier avance à grand pas

La future caserne, ou caserne du futur du centre de secours de Castelsarrasin-Moissac est en construction depuis l'été dernier. Le terrassement avait débuté en juillet puis les entreprises de gros œuvre ont attaqué leur partie au mois de septembre. Il y a d'ailleurs eu, à ce moment là, une cérémonie symbolique de pose de première pierre par tous les élus du secteur qui sera desservi par ce centre de secours, en présence du président Christian Astruc. Depuis les travaux se poursuivent à un bon rythme et comme

la météo a été clémentine jusque-là, le chantier n'a pris aucun retard. Toute la partie gros œuvre, à la fois en maçonnerie et en structures métalliques est très avancée et une partie de la couverture a déjà été posée. Les entreprises de second œuvre, notamment pour la pose des fenêtres, vont pouvoir commencer à intervenir en début d'année. Tous les pompiers concernés peuvent se réjouir, le chantier est sur de bons rails et les délais devraient être respectés pour une livraison de la nouvelle caserne au mois d'octobre.



Sapeurs-pompiers volontaires Nouvelle campagne de recrutement

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Tarn-et-Garonne lance une nouvelle campagne de recrutement afin de renforcer les effectifs des sapeurs-pompiers volontaires dans les 26 centres d'incendie et de secours du département.

Les soldats du feu sont au nombre de 967 sapeurs-pompiers volontaires et 101 sapeurs-pompiers professionnels dans le département de Tarn-et-Garonne. Aujourd'hui certaines de nos casernes manquent d'effectifs avec en particulier un déficit dans les secteurs ruraux. « ENGAGEZ-VOUS », hommes ou femmes de 17 à 55 ans, de toutes catégories socio-professionnelles au bénéfice de nos concitoyens. Pour cet engagement : il faut être disponible, sportif, persévérant, apprécier le travail en équipe et passer des tests d'aptitude. Prochaine session de recrutement : 1^{er} juillet 2017.

Les conditions

- être âgé de 17 à 55 ans au plus,
- disposer d'un casier judiciaire vierge et jouir de ses droits civiques,
- se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique et médicale définies par arrêté du ministre chargé de la sécurité civile.

Le sapeur-pompier volontaire est engagé pour une période de 5 ans, tacitement reconduite.

Comment s'effectue le recrutement ?

La première démarche consiste à rencontrer le chef du centre de secours le plus proche de son domicile. Suite à ce premier contact, une fiche de candidature est transmise au Service Départemental d'Incendie et de Secours afin de participer à la journée d'évaluation. Le candidat sera ensuite convoqué à une visite



médicale d'aptitude. Le dossier sera validé devant le comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires. Démarre ensuite la formation initiale.

Pour tout contact ou renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le bureau des sapeurs-pompiers volontaires et du développement de la culture de sécurité civile du SDIS 82 au 05 63 22 80 05.

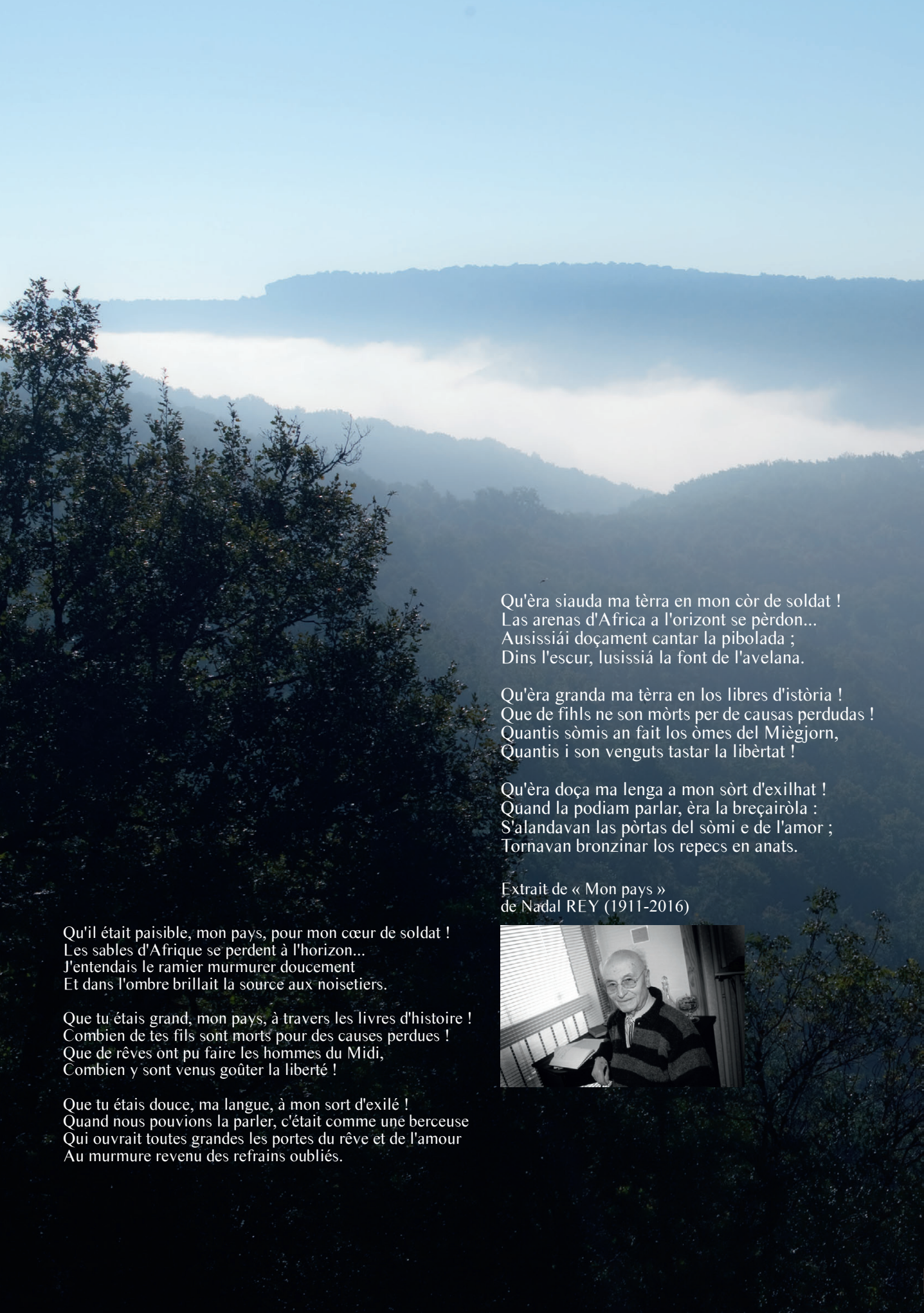
Sainte-Barbe Jour de fête

Le 3 décembre dernier, les pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Tarn-et-Garonne, ont entamé à Montauban les célébrations de la Sainte-Barbe. Officiellement inscrite au calendrier en date du 4 décembre, la Sainte-Barbe, patronne des pompiers, se prolonge pendant de longues semaines puisqu'elle est fêtée successivement dans chacun des centres de secours du département. C'est un moment important dans la vie d'une caserne, qui permet à la fois de faire un bilan de l'année écoulée, de récompenser les personnels les plus méritants au travers des remises de médailles, de décorations ou des passages de grades, mais qui est aussi l'occasion de faire la fête et de resserrer les liens entre les pompiers qui remettent toute l'année leur vie dans les mains de leurs collègues. C'est donc aussi l'esprit de corps, l'amitié et la confiance partagée que l'on célèbre



au cours de la Sainte-Barbe. D'un côté plus officiel, lors de la Sainte-Barbe départementale à Montauban, Christian Astruc, président du comité d'administration du SDIS82, a rappelé les actions engagées depuis le début de son mandat : le projet d'établissement notamment, dont les 27 mesures vont être déclinées dans un plan d'action pour les 4 ans à venir ; les états généraux du volontariat qui ont permis d'élaborer un plan triennal déclinant 25 objectifs visant à poursuivre l'augmentation des effectifs du

corps départemental ; la rénovation et la modernisation des centres d'incendie et de secours et bien sûr la construction de la nouvelle caserne de Castelsarrasin-Moissac. Enfin, la Sainte-Barbe c'est aussi l'occasion pour tous les élus et les citoyens d'exprimer leur reconnaissance à tous ces hommes et toutes ces femmes qui font preuve, tout au long de l'année, de courage et de dévouement. Un grand merci !

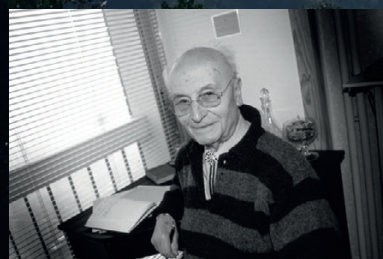


Qu'èra siauda ma tèrra en mon còr de soldat !
Las arenas d'Africa a l'horizon se pèrdon...
Ausissiái doçament cantar la pibolada ;
Dins l'escur, lusissiá la font de l'avelana.

Qu'èra granda ma tèrra en los libres d'istòria !
Que de fihs ne son mòrts per de causas perdudas !
Quantis sòmis an fait los òmes del Miègjorn,
Quantis i son venguts tastar la libèrtat !

Qu'èra doça ma lenga a mon sòrt d'exilhat !
Quand la podiam parlar, èra la breçairòla :
S'alandavan las pòrtas del sòmi e de l'amor ;
Tornavan bronzinar los repecs en anats.

Extrait de « Mon pays »
de Nadal REY (1911-2016)



Qu'il était paisible, mon pays, pour mon cœur de soldat !
Les sables d'Afrique se perdent à l'horizon...
J'entendais le ramier murmurer doucement
Et dans l'ombre brillait la source aux noisetiers.

Que tu étais grand, mon pays, à travers les livres d'histoire !
Combien de tes fils sont morts pour des causes perdues !
Que de rêves ont pu faire les hommes du Midi,
Combien y sont venus goûter la liberté !

Que tu étais douce, ma langue, à mon sort d'exilé !
Quand nous pouvions la parler, c'était comme une berceuse
Qui ouvrait toutes grandes les portes du rêve et de l'amour
Au murmure revenu des refrains oubliés.

Aménagement foncier pour la LGV

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne est la collectivité en pointe en ce qui concerne la LGV ; dès le mois de novembre, le président Astruc a réuni les maires des 28 communes concernées par le tracé de la LGV pour les informer de la mise en place des commissions communales d'aménagement foncier. Depuis, au cours des deux derniers mois, plusieurs conseils municipaux ont délibéré pour désigner leurs représentants au sein de ces commissions. Les procédures suivent leur cours, avec l'aval et le soutien du Département qui démontre ainsi son engagement et sa volonté concrète dans la mise en œuvre de cette infrastructure majeure.



Voirie Viabilité hivernale

Jusqu'au 3 mars, le service du Conseil départemental chargé des routes est en période de viabilité hivernale. Ce dispositif permet d'assurer des conditions de circulation convenables, en dépit d'une météo qui peut parfois rendre les choses compliquées. Pour y parvenir, lors d'épisodes neigeux ou de verglas, des équipes peuvent être rapidement mobilisées pour dégager ou saler en priorité les grands axes de circulation (avant de traiter les axes secondaires).

La viabilité hivernale en chiffres

- 170 agents
- 1 cadre
- 12 patrouilleurs

Les aides aux communes se multiplient



Durant tout le mois de décembre, le président Astruc a multiplié les signatures de contrats d'équipement avec les maires de nombreuses communes (Montbartier, Poupas, Le Pin, Durfort-Lacapelette, Lacour, St-Amans-du-Pech, Genebrières, Monclar-de-Quercy, Varennes, Cayriech, Lapenche, Loze, Parisot, Puylaroque, Albiac, Mirabel, Réalville, Labastide-du-Temple...). Ces contrats engagent la commune et le Département pour la réalisation de programmes de travaux

et fixent les équipements publics qui seront réalisés, leur coût et le montant des subventions attribuées par le Conseil départemental pour chacun d'entre eux. Ces signatures de contrats démontrent bien la place primordiale que continue à occuper le Département dans l'aménagement du territoire, le développement et l'équipement des communes, puisque les subventions qu'il accorde dans ce cadre sont, la plupart du temps, indispensables pour la réalisation de ces projets.

- 12 équipes de 2 agents en astreinte 24 h sur 24
- 14 saieuses
- 1 065 tonnes de sel
- 7 engins équipés de lames disponibles immédiatement

Enfin, deux moyens d'information sont mis à la disposition des usagers :

0 800 390 677 Service & appel gratuits

Ce N° donne en continu des informations actualisées sur l'état des routes et les conditions de circulation.

Le site du conseil départemental :
www.ledepartement.fr



au service du patrimoine local

Il y a près d'un an, l'Assemblée Départementale validait la création d'une Conservation départementale du patrimoine. Ce service accompagne désormais les communes dans leurs projets patrimoniaux, avec un éventail de compétences assez large. Qu'il s'agisse d'opérations de restauration de monuments historiques, de l'inventaire des biens mobiliers à protéger ou encore de la valorisation du patrimoine local par le biais d'actions à destination du public, les communes peuvent désormais s'appuyer sur ce partenaire privilégié. Ainsi en 2016, ce sont 39 chantiers de restauration qui ont été accompagnés financièrement mais aussi parfois techniquement par le Département. Une aide particulièrement appréciée dans un contexte budgétaire souvent contraint. Afin de mettre en avant et de détailler les opérations de restauration en cours, 11 panneaux de chantiers à destination du grand public ont été réalisés et placés in situ, permettant également de présenter l'intérêt des édifices et objets concernés.

La Conservation départementale du patrimoine mène également une politique de diffusion scientifique avec la publication de livrets thématiques, regroupés dans la collection « En quête de patrimoine », sous forme de circuits ou de monographies. 5 nouvelles fiches ont ainsi rejoint la collection en 2016. Elles sont mises à disposition du public localement, mais pourront également être téléchargées prochainement sur le site du Conseil départemental. Afin de sensibiliser les différents publics au patrimoine, des visites et ateliers sont organisés sur l'ensemble du département en fonction de l'avancée des chantiers de restauration. Particulièrement appréciées du public scolaire, ces visites tendent à se développer dans les mois à venir. Bien que se consacrant à la sauvegarde des témoins du passé, nul doute que la Conservation départementale du patrimoine a un bel avenir devant elle.



Photo: F. AZEMA

Orchestre baroque Les Passions

En 2016, Les Passions-Orchestre Baroque de Montauban et son directeur musical Jean-Marc Andrieu ont à nouveau effectué une tournée en Amérique du Sud et participé à plusieurs festivals en France. La formation tarn-et-garonnaise a brillamment fêté son trentième anniversaire avec la création d'un programme inédit donné aux prestigieux festivals de Radio France à Montpellier, Toulouse les Orgues ainsi qu'à Montauban, enrichi d'expositions, d'un colloque universitaire international, suivi par la sortie d'un disque couronné de nombreuses récompenses. Le succès public et médiatique a été au rendez-vous pour tous ces événements.

Pour démarrer 2017, l'Association Les Amis des Passions lance la 4^e édition de la biennale Passions Baroques à Montauban.

Samedi 25 février, au Temple des Carmes, Jean-Marc Andrieu réunit Les Passions-Orchestre Baroque de Montauban, deux formations vocales toulousaines - Archipels (Joël Suhubiette) et la Maîtrise

du Conservatoire de Toulouse (Mark Opstad) - les solistes Julia Wischniewski, Guillemette Laurens, Sébastien Obrecht, Stephan Imboden, Alain Buet pour offrir un des plus beaux oratorios de J-S. Bach : La Passion selon Saint-Jean. Ce concert sera ensuite donné à Toulouse, Albi et Pamiers, en hommage à Alix Bourbon décédée en novembre 2016.

Vendredi 10 mars, à l'Espace des Augustins à Montauban, résonnera le violon baroque du brillant Enrico Gatti, accompagné au clavecin par Guido Morini, pour nous faire déguster deux siècles de musique italienne. Le public est invité à La Petite Comédie le lendemain à 15h pour une « causerie-goûter » avec Enrico Gatti et Jean-Marc Andrieu.

Samedi 11 mars, au Théâtre Olympe de Gouges, la sublime soprano Magali Léger, « Révélation » des Victoires de la Musique en 2003 qui se produit sur les scènes les plus prestigieuses du monde, chantera pour la première fois à Montauban. Entourée des cordes des Passions, sous la direction de

Jean-Marc Andrieu, elle interprètera avec l'alto Paulin Bündgen, le Salve Regina d'A. Scarlatti, puis une des œuvres les plus émouvantes du répertoire : le célèbre Stabat Mater de Pergolèse.

Mardi 21 mars, l'Orchestre participera à la Journée Européenne de la Musique Ancienne (JEMA) en organisant à la MEMO de Montauban deux séances scolaires afin de faire découvrir aux élèves les beautés infinies de la musique des siècles passés.

Passions Baroques à Montauban
Renseignements :

05 63 22 19 78

www.les-passions.fr

Tarif concerts : de 20 à 12 €

Gratuit pour -12 ans

Pass festival : 45 €

Causerie : entrée libre

Réservations sur :

les-passions.festik.net

Manifestation organisée
par Les Amis des Passions



Photo: C&B/C&A

La statue en bois de la Vierge à l'Enfant (fin du XVII^e siècle) de l'église de Cazillac (Cazes-Mondenard) bénéficiera d'une restauration complète (traitement insecticide, dépoussiérage, refixage de la polychromie, consolidation locale du bois...)

Piano à Montauriol Un moment de pur bonheur

Mercredi 30 novembre, à l'initiative de l'ADDA (Association Départementale pour le Développement des Arts), en collaboration avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Montauban et avec le Conseil départemental, c'est un excellent moment qui a été offert aux agents de la collectivité et à tous ceux qui avaient pris la peine de se déplacer jusqu'à l'Hôtel du Département ; un concert de piano était donné par huit jeunes pianistes du conservatoire, Léo Mahieux, Loïc Deschamps, Manon Fort, Guillaume de Labriolle, Méguy Gabet, Juliette Faget, Jan Mohammad Kirchoff et Clara Murillo. Au programme, de la musique romantique au travers des pièces de Bach, Mozart, Beethoven et autres Schubert ou Chopin, mais surtout du plaisir pour les oreilles des nombreux



spectateurs présents (plus de 130 personnes étaient là pour profiter de ces instants magiques). Durant près d'une heure, les jeunes musiciens se sont succédés pour interpréter leurs morceaux sur le magnifique piano Steinway mis à leur disposition par l'ADDA, et ils ont soulevé l'enthousiasme d'un public vraiment ravi. Sous l'œil vigilant et bienveillant de leurs professeurs (Emilie Véronèse et Eric Lesage) et du directeur du conservatoire M. Jean-Marc Andrieu, malgré le trac bien naturel qu'ils éprouvaient, ils ont fait la démonstration éclatante

de leur talent. Et, au terme de leur prestation, ils ont reçu la plus belle des récompenses, les sourires et les applaudissements du public. Au terme du concert, la 1^{ère} vice-présidente Marie-José Mauriège, précisait que cette première de « Piano à Montauriol » ne serait certainement pas une dernière ; c'était une belle réussite et cela donne forcément des idées pour la suite... Le Département fournit le lieu, l'ADDA prête son instrument, et le Conservatoire propose ses talents ; un partage qui donne lieu à d'excellents moments que l'on aura plaisir à renouveler.

Adda 82 Musique pour tous

À travers l'action de l'ADDA 82 (Association Départementale pour le Développement des Arts en Tarn-et-Garonne), le Conseil départemental coordonne le Schéma Départemental des Enseignements et de l'Éducation Artistiques, souvent appelé « SDEEA ». Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Le SDEEA a pour objectif d'améliorer l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre dans le département. Pour y parvenir, il agit à différents niveaux :

■ **Aide financière** : le Conseil départemental verse une subvention aux écoles de musique, pour leur fonctionnement quotidien mais aussi pour l'aménagement des locaux ou l'achat d'instruments.

■ **Formations** : L'ADDA 82 propose des formations aux enseignants des écoles de musique, de danse et de théâtre, mais également

aux professeurs des écoles, des collèges et des lycées du département qui souhaitent acquérir ou faire reconnaître de nouvelles compétences.

■ **Organisation du Brevet Musical Départemental** : le BMD est un diplôme de fin de 1^{er} cycle d'études musicales auquel tout élève inscrit dans une école participant au SDEEA peut concourir. Conçu en concertation par les professeurs de ces écoles, le BMD garantit un niveau homogène de l'enseignement musical sur le département.

■ **Mise en réseau** : sous l'initiative de l'ADDA 82 et du Conservatoire du Grand Montauban, les enseignants des différentes écoles de musique se retrouvent régulièrement pour échanger sur leurs bonnes pratiques et construire des projets communs.

■ **Des ateliers avec des danseurs professionnels** dans les collèges et les écoles de danse du département pour encourager la pratique de la

danse et faire découvrir le répertoire chorégraphique.

■ **L'aide aux projets des écoles de musique**, qu'il s'agisse par exemple d'un projet de comédie musicale, de la création d'une fanfare départementale, du stage de l'Orchestre Départemental d'Harmonie, etc.

■ **La diffusion** de l'Orchestre Départemental d'Harmonie (lors du festival Les Résonances), de spectacles des écoles de danse, de la Fanfare départementale ou des grands élèves pianistes du Conservatoire dans le cadre de Piano à Montauriol.

Le SDEEA en chiffres pour l'année 2016 :

- 170 h de formations dispensées
- 63 h d'ateliers de danse
- 246 élèves inscrits au BMD ; 50 lauréats
- 1 000 spectateurs venus assister à un concert donné dans le cadre du SDEEA



Du 24 février au 19 mai 2017, l'ADDA 82 vous invite à la 7^e édition du festival pour l'enfance et la jeunesse : **le Big Bang des Arts, un rendez-vous qui invite petits et grands à voyager ensemble !**

Le Big Bang des Arts, c'est des spectacles et des ateliers pour petits et grands à découvrir avec l'école ou en famille ; des découvertes artistiques : arts plastiques, théâtre, cinéma, danse, musique et marionnettes ; une programmation concoctée aux petits oignons avec une vingtaine de partenaires culturels qui font la richesse du Tarn-et-Garonne.

Cette nouvelle édition sera placée sous le signe de la découverte du corps dans tous ses états : un corps qui fait du bruit, qui disparaît dans la nuit, un corps qui a une drôle de tête au-dessus de lui, un corps capable d'inventer un autre monde... De l'enfance à l'adolescence que de transformations ! Entre le corps rêvé, projeté, imposé, stéréotypé « Hello moi c'est Barbie et toi ? Ken ! » comment trouver sa place ? C'est à un voyage que nous vous invitons cette année : un voyage en Tarn-et-Garonne dans les 16 communes qui accueillent le festival, mais aussi un voyage à la redécouverte de soi.



Les spectacles à voir en famille

**Samedi 25 février - 21h
Moissac**

Inauguration du festival

« Halka » **Cirque de Tanger**

Spectacle de cirque + 9 ans

Pyramides humaines et haute voltige pour la nouvelle création du Groupe Acrobatique de Tanger.

**Mercredi 1^{er} mars - 10h
Castelsarrasin**

« Geminus »

Cie Ubi

Spectacle de danse + 3 ans

Miroir, beau miroir, dis-moi qui je suis ! Et si notre reflet dans le miroir prenait subitement vie ?

**Vendredi 3 mars - 20h30
Verdun-sur-Garonne**

« Alice Comedies »

Orchestre de Chambre d'Hôte

Ciné-concert + 4 ans

Un trésor d'inventivité, de drôlerie et de poésie !

**Mercredi 8 mars - 10h
Beaupuy**

**Samedi 11 mars - 16h
Montricoux**

Mercredi 15 mars - 10h

Labastide-Saint-Pierre

« Borborygmes » Cie SCOM

Cirque et exposition ludique + 2 ans

Un spectacle original, surprenant, singulier, qui questionne les enfants avides de curiosité.

**Samedi 11 mars - 16h30
Castelsarrasin**

« Boîte à outils poum poum »

Théâtre Mu

Boîte à malice, boîte au trésor...

Un des plus grands mystères de la vie : la boîte à outils, c'est la caverne d'Ali Baba !

**Mercredi 15 mars - 14h30
Castelsarrasin**

« Leeghoofd - tête vide »

Cie Tuning People

Théâtre d'objets + 4 ans

Une aventure visuelle et auditive d'une imagination désopilante !

Vendredi 17 mars - 21h - Moissac

« PepsiKen et BarbiCola »

Cie Myriam Naisy

Danse contemporaine + 8 ans

Une romance adolescente décalée !

**Samedi 18 mars - 10h30 - Molières
15h30 - Castelsarrasin**

« Contes de nulle part »

Florent Mercadier

Conte + 3 ans

Contes de partout ailleurs, à la sauce occitane.

Mardi 21 mars - 21h - Moissac

Vendredi 24 mars - 20h30

Montauban

**Espace des
AUGUSTINS**

« Le cri du lustre » Cie Tutti

Musique + 8 ans



Photo: Elia Ricci-Amour

« Le cri du lustre » à l'Espace des Augustins, le vendredi 24 mars à 20h30

Un véritable élixir sonore, un voyage onirique et ludique dans l'univers des instruments à cordes.

Samedi 25 mars
10h - 11h - 14h - 15h
Cordes-Tolosannes

ABBAYE DE BELLEPERCHE

« Millefeuilles »
Théâtre de papier + 7 ans
Un univers en noir et blanc entre l'infime et l'infini.

Samedi 25 mars - 21h
Saint-Nicolas-de-la-Grave
« Ici et là » Cie Daruma
et « Dansons les œuvres »
Danse contemporaine + 6 ans
Des corps se livrent, dessinent, explorent, explosent l'espace.

Mercredi 29 mars - 14h30
Montauban

Espace des AUGUSTINS

« Molière dans tous ses éclats »
Cie Qui va piano
Théâtre + 8 ans
Miette et Ouane, personnages cocasses et enjoués, vont vous interpréter quelques grandes scènes de Molière.

Samedi 1^{er} avril - 16h
Bioule

« Là où vont danser les bêtes »
Cie Les clochards célestes
Spectacle de rue + 4 ans
Mamita est une vieille tortue... Elle cherche la berge où jadis elle déposait ses œufs...

Samedi 8 avril - 15h
Verdun-sur-Garonne

« Mottes »
Cie Poisson soluble
Marionnettes d'argile + 5 ans
Une motte de terre dans laquelle deux compères aux mains nues façonnent un théâtre d'argile.

Mercredi 19 et samedi 22 avril
14h30 et 16h - Montauban

Espace des AUGUSTINS

« Ré-création fantastique »
Cie Usinotopie
Exposition et visite théâtralisée + 7 ans
Une plongée fantastique dans l'intime marionnettique !

Vendredi 19 mai - 21h
Castelsarrasin
Clôture du festival
« Le grand manège des petits riens »

et les chorales « Têtes en l'air » avec Hervé Suhubiette
Conte musical
Orchestre et chœurs d'enfants + 5 ans
Création musicale dirigée par Hervé Suhubiette avec la participation de 45 musiciens de l'école de musique de Castelsarrasin, 3 chorales des écoles primaires de Courbieu, Sabine Sicaud, et Jules Ferry, et les chorales du collège Jean de Prades et Flamens.

Expositions

Du 4 février au 14 mai
La cuisine, centre d'art et de design
Nègrepelisse



« Salomé III » Lou-Andréa Lassalle + 7 ans
Les rites perpétués dans l'art contemporain

Du 24 mars au 6 mai
Musée Calbet - Grisolles

« Vol de nuit » + 7 ans
Le musée devient un lieu d'échange entre les pratiques artistiques et de dialogue entre les collections et la création contemporaine.

Un festival aux multiples partenaires

Comme tous les ans, le Big Bang des Arts propose une programmation de 50 représentations dans 16 communes du département, grâce à ses multiples partenariats avec les structures culturelles des communes et communautés de communes qui accueillent le festival et au soutien du Conseil départemental et de la Région Occitanie.



Renseignements et réservations :
ADDA 82 - 05 63 91 83 96

Achat des places en ligne :
bigbangdesarts.festik.net

Retrouvez toute l'actualité du Big Bang des Arts sur la page Facebook de l'Adda 82 :
www.facebook.com/bigbangdesarts

GROUPES D'ÉLUS

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 68 du règlement intérieur).

À l'occasion de cette nouvelle année, le Groupe des Radicaux Républicains et Apparentés vous souhaite une année 2017 pleine d'espoir.

2016 restera comme une année des plus noires de ce début de siècle après les lâches attentats perpétrés sur le territoire national par des groupes fanatiques refusant l'idée du « vivre ensemble ».

Au niveau de notre département, l'année qui s'achève aura été une année perdue tant l'attentisme de la majorité départementale aura été le fil conducteur de son inaction.

Notre groupe, contrairement à ce que certains veulent laisser entendre, ne pratique aucunement une opposition systématique à la majorité en place : plus de 95 % des propositions faites ont reçu notre aval.

Deux propositions essentielles au développement de notre département ont été contestées par notre groupe :
- la politique en direction des communes et E.P.C.I. que nous avons estimée, d'une part, inéquitable car ne prenant en compte que le seul critère de la population alors qu'on aurait dû y associer le critère de « richesse fiscale », d'autre part, inadaptée au développement de l'intercommunalité et des transferts de compétences des communes vers les communautés de communes.

- Le projet de budget primitif pour 2016 qui a sacrifié les investissements nécessaires déjà programmés et financés par l'ancienne majorité tant en direction des collèges que de la voirie départementale.

Souhaitons que l'année 2017 ramène le dynamisme indispensable au développement du Tarn-et-Garonne.

Groupe des Radicaux Républicains et Apparentés

Jean-Michel Baylet,
Jean-Luc Deprince, José Gonzalez,
Christianne Le Corre, Marie-Claude Nègre, Denis Roger, Michel Weill.

Un vent de fébrilité souffle sur le conseil départemental. Au niveau national, le candidat de droite à l'élection présidentielle est favorable à un « rapprochement des départements et régions à travers le Conseiller territorial » : ceci signifierait la fin du conseil départemental, et de tout ce qui fait sa proximité avec vous. Au niveau du 82, la majorité a décidé de revoir la donne, avec une nouvelle commission permanente et de nouveaux vice-présidents. Pour ce vote sans enjeu pour la gauche, les radicaux de gauche ont préféré laisser un siège à la droite plutôt qu'aux socialistes. Comprenez qui pourra mais tout ceci manque à minima de clarté voire de respect du vote des électeurs qui ne votent pas à « gauche » pour faire désigner des élus de droite.

Pour notre part, nous nous tenons à l'écart de ces « révolutions de palais » et travaillons sur le fond. Pour ce numéro, nous avons choisi de vous parler de la culture, dont nous présidons la commission, et qui a engagé plusieurs chantiers. A son initiative, une subvention de fonctionnement a été attribuée pour la 1^{ère} fois au conservatoire à rayonnement départemental de Montauban. De même l'ADDA (Association pour le Développement Des Arts) a amplifié ses interventions en faisant bénéficier de ses services les communautés de communes du 82 qui le souhaitent et en la faisant travailler en réseau avec les 11 ADDA de la région Occitanie. Des critères précis ont été adoptés pour l'attribution des subventions aux associations.

Nous souhaitons à tous les Tarn-et-Garonnais une excellente année 2017.

Groupe des Socialistes

Catherine Bourdoncle-Larnaudie,
Ghislain Descazeaux, Liliane Morvan,
Dominique Sardeing-Rodriguez.

Le groupe majoritaire qui porte la responsabilité de mener les décisions du Conseil départemental est formé de personnalités diverses de par leurs métiers, leurs responsabilités publiques ou leurs opinions mais unies pour une gestion juste et prospective.

La volonté d'agir au plus près de vous ne correspond pas à une couleur politique ; tel est le constat et le choix de notre majorité. Nous sommes une équipe composée de femmes et d'hommes convaincus que les différences sont une force.

L'exercice du pouvoir pour le bien commun avec équité et sans esprit partisan, voilà notre façon de faire. Il ne s'agit pas de servir des intérêts électoralistes mais d'encourager les initiatives, d'accompagner les projets et de réaliser pour le plus grand nombre. Nous le revendiquons et souhaitons dessiner ainsi avec interactivité notre territoire de demain.

Sans être naïfs ou ignorants des desseins et tactiques politiques des opposants, la seule motivation autour de Christian ASTRUC consiste à offrir une vision pour notre territoire et concourir en vérité à sa réalisation.

Notre majorité réclame également du sens à l'exigence de gestion. Le Tarn-et-Garonne n'échappe pas à la crise des finances publiques de notre pays. Nous devons apprendre à faire mieux avec moins de ressources. C'est donc pour cela qu'en gérant avec éthique et responsabilité la collectivité, nous offrons une vision apaisée pour un développement équilibré d'un département rural aux portes de la métropole toulousaine.

Avec tous nos meilleurs vœux pour cette année 2017 !

Groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne »

Christian Astruc, Maryse Baulu,
Jérôme Beq, Jean-Claude Bertelli,
Jean-Philippe Bésiers, Véronique Cabos, Véronique Colombié, Francine Debiais, Gérard Hébrard, Jean-Michel Henryot, Colette Jalaise, Pierre Mardegan, Marie-José Mauriège, Véronique Riols, Frédérique Turella-Bayol, Léopold Viguié.



Dans notre vaste région qui affirme et revendique
ses racines ancestrales, le Tarn-et-Garonne
est le maillon d'une chaîne qui relie
un peuple, une langue et un territoire.
Un maillon simple mais essentiel
pour construire ensemble
un nouvel avenir.

Bienvenue
en **Occitanie**.
Bienvenue dans cette
nouvelle année.

2017

Lo Departament vos desira una
bona annada

